

Le Garnach'infos

Le bulletin municipal de La Garnache



Somm'aire



4



5



6



8



10

Le mois en images	4
Les temps forts	5
La minute Garnachoise	6
L'Actu des Assos	8
Festival Nouveaux RegArts : célébrons les arts !	10
Forces vives économiques	12
Agenda	13
Conseil Municipal & État civil	14

HORAIRES DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE

Du lundi au vendredi : 8h45 à 12h15 - 13h45 à 18h
Samedi de 9h à 12h15

Mairie : 02 51 93 11 08 - contact@lagarnache.fr
Numéro d'astreinte des élus : 06 83 58 59 99
Challans Gois Communauté : 02 51 93 56 73
Urgence médicale : 15 • Pharmacie de garde : 3227
Pompiers : 18 • Gendarmerie : 02 51 68 07 39 (ou le 17)
Saur (eau potable) : 02 53 59 40 00 • ENEDIS : 02 44 21 11 48

Édito

Des questions nous sont posées sur les éoliennes de La Garnache et il me paraît nécessaire de préciser non seulement la situation actuelle mais aussi le point de vue clair de vos élus.

De quoi parle-t-on ?

La Garnache compte à ce jour 12 éoliennes exploitées dans le secteur du Bois joli, du Pontreau et de l'Espinassière par deux opérateurs différents.

Les six premières, qui seules arrivent à échéance de contrat d'exploitation, ont été installées et mises en service en 2006. Le second parc de six éoliennes aussi a été mis en service en 2017.

Pour les six premières, techniquement parlant, elles ont une capacité de production de 2 MW avec des rotors de 80 mètres pour une hauteur totale de 118 mètres. C'est ce qui avait été validé et autorisé par les services de l'Etat car je rappelle que, l'installation et donc l'autorisation d'un parc éolien, dépend uniquement de la responsabilité du Préfet du Département et pas de la commune qui est uniquement consultée.

Les six premières éoliennes sont gérées par Engie Green. Elles produisent de l'électricité dite verte pour l'équivalent de consommation de 11 000 personnes.

Ainsi, les objectifs fixés par l'Etat sont largement remplis et La Garnache est donc exemplaire. Nous continuons d'ailleurs à produire plus d'énergie verte en installant de nouveaux panneaux photovoltaïques.

On entend souvent dire qu'un parc éolien a une durée de vie de 20 ans. Mais en réalité c'est la durée du contrat d'exploitation qui est de 20 ans, le matériel pouvant, lui, durer beaucoup plus longtemps.

La société Engie Green a donc approché la commune depuis 2021 pour préparer le renouvellement du parc qu'elle exploite à l'Espinassière.

Suite à différents entretiens et de nombreuses rencontres avec les représentants de l'entreprise, nous avons demandé que plusieurs scénarios soient étudiés par eux :

- 1 - Le renouvellement du parc tel qu'ils le souhaitent c'est-à-dire moins d'éoliennes mais des plus grandes et plus puissantes,
- 2 - Le prolongement de la durée de vie avec les mêmes matériels
- 3 - Un démantèlement définitif.

À plusieurs reprises par des délibérations et par des réunions dont la dernière publique le 17 janvier 2025, les élus de la commune ont clairement indiqué leur souhait de conserver, au maximum, le même nombre d'éoliennes, avec la même taille et strictement les mêmes emplacements et données techniques. D'ailleurs, le 24 juin 2024, le conseil municipal a reprécisé son point de vue en prenant une délibération indiquant « être favorable, strictement et uniquement au remplacement des éoliennes existantes et dans les mêmes conditions que les implantations actuelles, dit que la collectivité devra être associée au choix final (lieu d'implantation, puissance, nombre d'éoliennes... »

À ce jour, plusieurs scénarios sont donc envisagés mais aucun n'est encore retenu.

La concertation se poursuit avec Engie Green et les élus font entendre votre voix, et même si nous n'avons qu'un avis consultatif défendons ce qui nous semble être l'intérêt de la collectivité et de la population en maintenant le parc comme il est, puisqu'il existe déjà, mais pas plus.

Lors d'un ancien conseil municipal, celui du 29.03.2021, les élus avaient aussi affirmé que la commune souhaitait nommer des élus dans un comité de suivi de ce projet et que le Conseil municipal devait absolument être associé au choix du nombre d'éoliennes, du lieu, de la puissance...

Comme vous le comprenez l'heure n'est donc pas à installer de nouvelles éoliennes sur la commune et si un jour ce devait être le cas, nous souhaiterons alors que la population soit pleinement consultée et associée au choix. Nous aurions également le souhait d'un investissement participatif, commune et habitants.

Vous pouvez compter sur nous pour défendre les intérêts de La Garnache et soyez assurés que nous ne manquerons pas, comme à l'habitude, de vous tenir informés de toute évolution.

François PETIT, Maire de La Garnache

Édition : Commune de La Garnache • Directeur de la publication : François PETIT • Rédacteurs, concepteurs : Stéphanie CHEVRIER, Antoine CARTRON, Service communication • Création et maquette : Service communication de la Mairie de La Garnache • Crédits photos : Commune de La Garnache, Associations, Pixabay, Flaticon, Freepik • Tirage : 3 200 exemplaires • Impression : Aurelis Communication

Distribution par les jeunes dans le cadre de l'opération Gagne ton argent de poche et/ou par les élus et agents • Exemplaires également disponibles en Mairie, sur notre site web et chez vos commerçants locaux.

Toute reproduction, même partielle de ce document est interdite - Ne pas jeter sur la voie publique



LE MOIS en images



LES temps forts



Silence plateau : action !



Cette année, le Forum des Jeunes de La Garnache s'est lancé dans un **projet ambitieux et passionnant** : réaliser un court-métrage pour participer au **Short Cut Festival**, un événement dédié aux jeunes talents du cinéma à La Roche-sur-Yon.

Trois objectifs guidaient cette aventure :

- **Créer un vrai court-métrage**, de l'écriture du scénario jusqu'au montage final.
- **Découvrir le monde du cinéma**, à travers différents ateliers : ciné-débat, visite du cinéma Le Triskell à Challans, initiation au jeu d'acteur, techniques de tournage...
- **Faire groupe** : permettre à des jeunes qui ne se connaissaient pas forcément de se rencontrer, de travailler ensemble et de partager une expérience inoubliable.

Encadré par **Matthys**, animateur du Forum, le projet a mobilisé 18 jeunes pendant plusieurs semaines. Leur film a été envoyé au jury du Short Cut Festival, et maintenant... place à l'attente pour savoir s'ils auront la chance de monter les marches du tapis rouge et de voir leur film projeté !

Une projection locale est également prévue à La Garnache pour partager ce moment avec les familles, les amis et les habitants. Et bien sûr, le film sera diffusé sur les réseaux du Forum et de la commune !



Ce projet, c'est surtout une **belle aventure collective**, où chacun a pu s'exprimer, apprendre, oser... et peut-être même découvrir une vocation.

Comme le dit Matthys : « L'important, ce n'est pas que ce soit parfait, mais que chacun ait pu vivre l'expérience, créer, s'exprimer et partager. »

Contactez les animateurs !
→

Matthys

forum@lagarnache.ifac.asso.fr
07 63 66 25 21

Loïc

loic.pichaud@lagarnache.ifac.asso.fr
07 62 45 19 55

L'Ehpad évolue... avec vous !



Résidents, agents, professionnels, familles, citoyens et élus se sont réunis pour imaginer ensemble ce que nous souhaitons construire pour demain.

Les échanges ont été riches, sincères, et porteurs d'une belle énergie.

Notre établissement évolue, se transforme, s'enrichit de nouvelles activités et services : résidence autonomie, cuisine centrale, pressing, salon de bien-être, maison médicale, service de restauration...

Peu à peu, l'Ehpad devient un véritable Village de l'Équaizière, lieu de vie, de soin, de partage et d'ancrage local. Ce changement mérite une nouvelle identité visuelle commune, à l'image de cette dynamique collective et de ce lieu en pleine transformation.

Et cette nouvelle dynamique méritait une identité forte : le logo du Village de l'Équaizière est désormais choisi !

Merci à toutes celles et ceux qui ont pris le temps de voter et de donner leur avis !



LA MINUTE Garnachoise

**C'est le printemps : le moment est venu de tondre la pelouse.
Mais bien tondre peut aussi avoir un impact positif sur l'environnement.**

Le saviez-vous ? La première tonte permet de revitaliser la pelouse, de plus, il existe différentes techniques de tonte.



Parmi elles, la **tonte mulching**, qui consiste à hacher finement l'herbe coupée et à la laisser sur place. Cela permet un gain de temps et de carburant, évite les allers-retours à la déchèterie, fournit un engrais naturel, retient l'humidité du sol et protège la pelouse de la sécheresse.

Autre méthode : la **tonte différenciée**, qui consiste à adapter la hauteur de coupe selon les zones, tout en respectant les espaces favorables à la biodiversité.

Fini les tontes courtes systématiques, synonymes d'appauvrissement. Il s'agit désormais de laisser la végétation accomplir son cycle complet avant la coupe. Les fauches tardives permettent une flore plus colorée et mellifère, offrant nectar et pollen aux insectes butineurs. Insectes et oiseaux s'en trouvent mieux nourris et plus épanouis.

Adopter la tonte différenciée, c'est aussi protéger les pieds des arbres, en évitant d'abîmer l'écorce, ce qui prévient les maladies et permet de conserver la fraîcheur au sol.

Cette méthode représente également un gain de temps pour l'entretien des espaces verts, essentiel pour la commune, tout en réduisant le recours à la mécanisation, comme l'éco-pâturage avec les moutons et les chèvres, toujours présent sur la commune, entretien 100% naturel au Parc de loisirs, à la coulée verte et au château.



Entretenir autant que nécessaire, mais intervenir le moins possible : voilà la clé d'un bon développement du patrimoine naturel. Cela passe aussi par l'enherbement des trottoirs et le fleurissement naturel des pieds de mur, laissé volontairement en certains endroits. Cela peut paraître désordonné pour certains, mais il s'agit d'une démarche délibérée, contrôlée et stratégique.

Pour préserver la biodiversité et respecter les cycles naturels, la ville de La Garnache a fait le choix de ces différentes méthodes sur ses espaces publics.

Nous vous remercions pour votre compréhension et la confiance que vous nous accorderez pour cette démarche. C'est une manière de respecter le travail des agents des services techniques qui œuvrent au quotidien pour un cadre de vie agréable et en harmonie avec la nature.

Entretenir, oui....mais avec justesse ! Préservons ensemble la richesse naturelle de notre commune.



VOTRE FUTURE MÉDIATHÈQUE *se prépare !*

Les travaux de construction de la nouvelle médiathèque avancent à grands pas. Nous avons hâte de vous y accueillir dans quelques mois, dans un espace entièrement créé pour vous offrir encore plus de services et de confort.

En attendant :

- La bibliothèque actuelle fermera définitivement ses portes le 29 juin 2025.
- À partir du 11 juin 2025, l'emprunt de livres sera illimité pour tous les abonnés.
- Vous pouvez dès maintenant remplir une fiche d'inscription (disponible à la bibliothèque ou via le [QR Code](#) ci-contre) pour faciliter votre enregistrement dans la future médiathèque. La fiche est à déposer à la bibliothèque ou à la mairie.

N'hésitez pas à venir nous voir pour faire le plein de lectures et préparer votre arrivée dans ce nouveau lieu de culture et de rencontres !

Appel à dons de cartons pour le déménagement de la bibliothèque

Dans le cadre de la fermeture de la bibliothèque et de la préparation de notre déménagement vers la future médiathèque, nous recherchons des cartons solides pour emballer les livres et le matériel.

Si vous avez des cartons propres et en bon état (de taille moyenne : 60x40x30 cm environ) que vous pouvez nous donner, n'hésitez pas à les déposer directement à la bibliothèque pendant nos horaires d'ouverture.

Merci d'avance pour votre aide précieuse et pour votre fidélité et à très bientôt dans votre future médiathèque.

L'équipe de la bibliothèque



SAVE THE DATE ! OUVERT À TOUS LES GARNACHOIS !



INAUGURATION

Nouveau complexe sportif

SAMEDI 06.09.25
10H00



Dimanche
07
Septembre
2025

Nouveau complexe sportif
contact@lagarnache.fr | 02 51 93 11 08

L'ACTU DES ASSOS



Recycler pour aider : c'est le pari réussi de l'association Les Bouchons de l'Avenir, qui donne une seconde vie à nos bouchons plastiques tout en soutenant des projets solidaires !

Cette association à but non lucratif collecte les bouchons en plastique pour les revendre à des entreprises spécialisées dans le recyclage. Les fonds récoltés permettent ensuite de financer des actions en faveur de personnes en situation de handicap : achat de fauteuils roulants, équipements adaptés, aides à l'aménagement de domicile ou encore participation à des activités sportives.

Quels bouchons peut-on déposer ?

Tous les **bouchons et couvercles (sans ferraille)** sont concernés : ceux des bouteilles d'eau, de lait, de sodas, médicaments, couvercle de moutarde, cornichons mais aussi ceux des produits d'entretien ou de toilette (lessive, shampooing, dentifrice...) Les bouchons de liège peuvent aussi être récoltés afin d'aider au financement des recherches pour la lutte contre le cancer. Vous pouvez aussi déposer des crayons feutres et crayons billes ainsi que des petites cartouches d'encre.

Où les déposer ?

Des points de collecte sont installés dans de nombreuses communes, écoles, mairies, supermarchés ou encore pharmacies. Vous pouvez consulter la carte des lieux de dépôt sur le site officiel de l'association : www.lesbouchonsdelavenir.fr



Merci de déposer uniquement les bouchons des gourdes de compotes

Contact

CHAUVENT Anne-Marie
Tel : 02 51 35 09 22
www.lesbouchonsdelavenir.fr



Du 8 au 11 mai 2025, l'Espace Jacques Prévert s'est transformé en véritable lieu de mémoire à l'occasion des 80 ans de la Libération.

Pendant quatre jours, l'exposition consacrée à la Seconde Guerre mondiale a rassemblé passionnés d'histoire, groupes scolaires (École Notre Dame de la Source et École Jan et Joël Martel), autour d'une riche collection d'objets, de documents, photos et vidéos ainsi que des témoignages d'époque.

Un hommage à l'histoire locale et nationale

Portée par la municipalité et l'Union Nationale des Combattants, l'exposition proposait une immersion dans la vie sous l'Occupation, la Résistance et les combats pour la Libération. Les visiteurs ont pu découvrir des objets d'époque, des documents d'archives, des uniformes, ainsi que des témoignages de civils et de résistants, signalons également l'engagement citoyen des élèves de CM2 par leur présence, leurs dessins et chants émouvants.

Un moment important pour se souvenir ensemble et transmettre cette histoire aux nouvelles générations.



Visite de l'École Privée



FESTIVAL NOUVEAUX REG'ARTS : célébrons les arts !

La municipalité de La Garnache vous donne rendez-vous du **jeudi 12 au samedi 14 juin 2025** pour vivre une expérience unique avec le « Festival Nouveaux Reg'Arts » : trois jours placés sous le signe de la découverte artistique, de la convivialité et de la fête et aussi célébrer les 1 an de jumelage avec Casinos !



Pensé comme un véritable hommage à toutes les formes d'art, ce festival gratuit et ouvert à tous met à l'honneur la richesse culturelle de notre territoire.

Des artistes s'unissent pour offrir une programmation éclectique et accessible, dans un esprit chaleureux, festif et sans barrières.



Un programme riche et vibrant :



JEUDI 12 JUIN - 20H / SALLE PRÉVERT

Le festival s'ouvrira en majesté avec l'opéra "Carmen", œuvre intemporelle et passionnée.

VENDREDI 13 JUIN - 20H / PARC DU CHATEAU

Une soirée pleine de créativité avec une représentation théâtrale, suivie d'un concert festif pour danser sous les étoiles, dans une ambiance joyeuse et détendue.

SAMEDI 14 JUIN / CENTRE VILLE

Le festival battra son plein avec des performances artistiques, des spectacles vivants, la présentation des associations garnachoises et la présence d'artistes professionnels qui émerveilleront petits et grands.

SAMEDI 14 JUIN - 19H20 / PARC DU CHATEAU

La clôture du festival promet d'être mémorable avec trois concerts exceptionnels, pour vibrer tous ensemble et finir en beauté cette belle aventure culturelle.

Le détail des festivités vous sera communiqué prochainement !

FORCES VIVES économiques



Halt'o Poux

Depuis le 7 avril, un nouveau service s'installe à La Garnache : Halt'o Poux, un centre dédié sur le traitement des poux et des lentes.

Derrière ce projet, Tifany, une entrepreneuse locale, a découvert ce métier en tant que maman et a décidé d'en faire sa vocation.

Le centre propose une méthode naturelle, sans produits chimiques, alliant efficacité, douceur et accompagnement personnalisé pour les enfants comme pour les adultes. Le tout dans un espace chaleureux, discret et adapté aux familles.

J'ai connu cette galère comme maman, et j'ai eu envie d'aider d'autres familles à en sortir sans stress ni produits agressifs. Ici, on chasse les poux... avec bienveillance ! - Tifany, fondatrice du centre

Halt'o Poux fonctionne sur rendez-vous et propose également des conseils pour prévenir les récidives.

Fini les poux, bonjour la tranquillité !

Contact :

Tel : 07 83 34 36 83

Mail : haltopoux85@gmail.com

734 Route de Paulx

www.haltopoux.com

La Garnache à Autrefois Challans !

Comme chaque année, la commune de La Garnache aura le plaisir d'être présente à Autrefois Challans !

Un événement incontournable du territoire qui vous plonge dans l'atmosphère du début du XXe siècle.



Quatre rendez-vous sont à noter dans vos agendas : les jeudis 17 et 24 juillet, ainsi que les jeudis 7 et 21 août 2025.

Nos bénévoles accueilleront et présenteront aux visiteurs notre commune, son patrimoine, son savoir faire...

A noter dans vos agendas !

AGENDA

Ne pas jeter sur la voie publique

Grand Banquet Médiéval

Samedi 13 septembre 2025
à partir de 19h30, Espace Jacques Prévert
allée Jacques Prévert, La Garnache

60€ par adulte tout compris (55€ tarif adhérent PMBP)
Règlement à la réservation avant le 15 août 2025
au 06 21 86 34 71 – nombre de places limité

Vastes repas,
breuvages
et belles manières

Scénarie
esbaudissante

Dîner-Spectacle-Dances organisé par
Pierres des Marches du Bas-Poitou
avec Rais Créations

Pierres des
Marches du
Bas-Poitou

R.C.

PARC DE LOISIRS DE L'ÉQUAIZIÈRE
85710 LA GARNACHE

6 JUILLET
8H - 18H

VIDE GRENIER

RESTAURATION & BUVETTE

EXPOSANTS:
10€ L'EMPLACEMENT
3MX3M

INSCRIPTIONS:
RÉSERVATION AVANT LE 22.06.25
VIDEGRENIER.LAGARNACHE@GMAIL.COM

NOUS AVONS
besoin de vous !

👉 Nous recherchons
minimum 500 figurants
pour un prochain tournage !

👉 Inscrivez vous !

La Garnache organise prochainement un tournage pour son futur court-métrage basé sur une fiction humoristique réalisé par Elisa Roblin et Valerian Potier.

Ce court-métrage mettra en scène plus de **500 participants** dans un ambiance conviviale et chaleureuse, alors rejoignez nous ! L'objectif est de créer ensemble un mini film humoristique et participatif, bien-sûr, ouvert à toutes et tous !

Plusieurs créneaux au choix :

- Le mercredi 2 juillet de 13h00 à 18h00 à la mairie
- Le samedi 5 et le dimanche 6 juillet 2025 au Nouveau complexe sportif



Devenez, le temps d'une journée, acteur pour l'intérêt général de la commune !

Inscrivez-vous par ici !



REJOINS NOUS SI TU PEUX

CHASSE AUX FANTOMES

AU PARC
DU CHÂTEAU DE LA GARNACHE
le vendredi 20 juin
de 19h à 20h30

Inscription à l'accueil jeunes
forum@lagarnache.ifac.asso.fr

ouvert à tous
Goûter et bar sur place

GRATUIT

Organisé par le conseil municipal des enfants

Conseil municipal du 24 mars 2025

Représentés : MENETTRIER Sébastien - COUILLON Patricia - RENAUDIN Pascal - PAJOT Anna

I - MÉDIATHÈQUE – SOLICITATION DE FINANCEMENTS POUR L'ACQUISITION DE DOCUMENTS

Dans le cadre des nouveaux besoins pour l'ouverture de la médiathèque.

Il est prévu selon les conseils du Conseil Départemental d'acquérir des ouvrages et jeux pour un montant prévu de 71 459.00€ HT, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à cette demande de subventions auprès de la DRAC et de la CAF.

2 - MÉDIATHÈQUE – SOLICITATION DE FINANCEMENTS POUR ACQUISITION DE MOBILIERS

Le conseil municipal accepte l'acquisition de mobiliers pour la nouvelle médiathèque et autorise Monsieur le Maire à demander une subvention à la DRAC, au Conseil Départemental de la Vendée et de la CAF.

3 - MÉDIATHÈQUE – MATÉRIEL INFORMATIQUE

La médiathèque de La Garnache est éligible sur son opération de renouvellement du matériel informatique et numérique en lien avec le projet de construction en cours d'une nouvelle structure. Le conseil municipal décide d'accepter l'acquisition de matériels informatique et d'autoriser Monsieur le Maire à demander une subvention à la DRAC, au Conseil Départemental de la Vendée et de la CAF.

4 - MÉDIATHÈQUE – CONVENTION AVEC LA BDV (BIBLIOTHÈQUE DE VENDÉE)

Le conseil municipal décide d'approuver les termes de la convention qui a pour objectif de déterminer de fixer les engagements réciproques des parties pour une période de 5 années. La convention est signée entre la commune et le Département.

5 - RH – RE COURS À UN AGENT VACATAIRE

Le conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à recruter une vacataire pour une durée de maximum un mois du 25 mars 2025 au 24 avril 2025 et de fixer la rémunération de chaque heure de vacation effective et en présentiel sur la base d'un coût forfaitaire d'un montant de 50 € brut par heure.

6 - BUDGET PRINCIPAL – APPROBATION DU CFU 2024

Le conseil municipal approuve le compte Financier Unique 2024 (CFU) du budget principal.

7 - BUDGET ASSAINISSEMENT – APPROBATION DU CFU 2024

Le conseil municipal approuve le compte Financier Unique 2024 (CFU) du budget Assainissement.

8 - BUDGET IMMOBILIER A USAGE PROFESSIONNEL – APPROBATION DU CFU 2024

Le conseil municipal approuve le compte Financier Unique 2024 (CFU) du budget immobilier à usage professionnel.

9 - BUDGET LOTISSEMENT « LE PARC » – APPROBATION DU CFU 2024

Le conseil municipal approuve le compte Financier Unique 2024 (CFU) du budget Lotissement « Le Parc ».

10 - BUDGET LOTISSEMENT « LE STADE » – APPROBATION DU CFU 2024

Le conseil municipal approuve le compte Financier Unique 2024 (CFU) du budget Lotissement « Le Stade ».

Intervention de Mr MACE Trésorerie publique de Challans (DGFIP)

Mr MACE présente les résultats des finances publiques pour 2024 de la commune et l'analyse sur les 5 dernières années.

RAPPORT d'orientation budgétaire 2025

Les membres du conseil municipal prennent acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire (DOB) pour l'exercice 2025.

II - MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE CIMETIÈRE

Le conseil municipal prend acte de la modification du règlement de cimetière arrêté en 2014 notamment sur la hauteur des monuments funéraires pour terrains traditionnels soit d'une hauteur maximale de lm80 au lieu de lm60.

I2 - CLAUSE ANTI-SPÉCULATION LOT I47 – LOTISSEMENT « LE PARC »

Le conseil Municipal émet un avis favorable à l'application de la clause anti-spéculation pour le lot I47 du Lotissement du Parc, compte tenu de raison qui ne permet pas l'exemption de la clause

I3 - ARLEQUIN – MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT – CENTRE DE LOISIRS

Le Conseil municipal approuve le nouveau plan de financement prévisionnel

I4 - RÉALISATION D'ESQUISSES D'AMÉNAGEMENT DE TERRAINS OUVERTS À L'URBANISATION

Le conseil municipal approuve la démarche visant à mener une réflexion sur la réalisation de projets d'action ou d'opération d'aménagement et lancer tous travaux utiles à la réalisation de ces projets, sur les secteurs de la Sauzaie y compris la route de Saint Etienne,

- Secteur de la route de Saint-Christophe-du-Ligneron sortie de La Garnache,
- Secteur du Chemin du midi,
- Secteur du Lotissement du Parc,
- Secteur rue du Faubourg Saint-Thomas se traduisant notamment par la réalisation d'esquisses d'aménagement sur ces secteurs.

État civil

Nous publions dans ce numéro, uniquement les actes d'état civil (naissances, mariages, décès) pour lesquels nous avons obtenu l'accord des familles avant le bouclage du numéro précédent le départ en impression.

Bienvenue à ces petits Garnachois :

Julian

de RIBOT Jessie et de PLAIS Manon

Nous adressons nos sincères condoléances à leur famille :

GALLAIS Fabrice

le 23 mars 2025, à l'âge de 59 ans

GAUTIER née DELAIRE Danielle

le 07 avril 2025, à l'âge de 67 ans

GIRAUD née BETHUYS Marie

le 15 avril 2025, à l'âge de 93 ans

DUGUÉ Fernand

le 26 avril 2025, à l'âge de 76 ans

REDOIS née NICOLAS Monique

le 27 avril 2025, à l'âge de 77 ans

QUAND DOIT-ON
METTRE À JOUR
SON LIVRET DE
FAMILLE ?



INFORMATION
DU SERVICE
ÉTAT CIVIL

CHANGEMENT DE SITUATION FAMILIALE



VOUS VOUS MARIEZ



VOUS CHANGEZ DE RÉGIME MATRIMONIAL



VOUS DIVORCEZ



VOUS VOUS SÉPAREZ



UN NOUVEL ENFANT NAÎT (COUPLE MARIÉ OU NON)



VOUS ADOPTEZ UN ENFANT



VOUS ÊTES PÈRE, ET VOUS RECONNAISSEZ UN ENFANT QUI EST
DÉJÀ INSCRIT SUR LE LIVRET DE FAMILLE DE SA MÈRE



VOUS OBTENEZ, PERDEZ OU RETROUVEZ LA NATIONALITÉ
FRANÇAISE



UNE PERSONNE INSCRITE SUR LE LIVRET DÉCÈDE (ÉPOUX,
PARENT, ENFANT)

CHANGEMENT D'ÉTAT CIVIL



VOUS CHANGEZ DE NOM



VOUS CHANGEZ DE PRÉNOM



VOUS CHANGEZ DE SEXE (GENRE)

LA DEMARCHE
EST GRATUITE.

VOUS DEVEZ
VOUS DÉPLACER
À LA MAIRIE
DANS LES
MEILLEURS
DÉLAIS.



LES GARNAPIADES



VENEZ RELEVER LE DÉFI !

SAMEDI
12 JUILLET
2025

LA GARNACHE
PARC DE LOISIRS DE L'ÉQUAIZIÈRE

- Buffet champêtre
- Concerts
- Feu d'artifice & soirée disco

INSCRIPTIONS :

- 15€ par personne
(20€ à partir du 23 juin)
 - Gratuit pour les - de 12 ans
- Restauration et buvette sur place

Inscrivez vous !



Challans-Gois
Communauté



02 51 93 11 08 | contact@lagarnache.fr